

Cette entreprise incite à investir dans les arbres

Alexandre TREHOREL.

L'initiative. L'entreprise Ecotree gère notamment une forêt près de Plémet. Elle propose aux particuliers d'acheter les arbres présents sur leurs parcelles pour financer une sylviculture durable.

Tout autour du château de Launay-Guen, à Plémet, se déploie la forêt du même nom. En cette fin octobre, les 120 hectares de massifs ont revêtu leurs couleurs chatoyantes de l'automne. Propriété de l'entreprise Ecotree depuis 2021, la parcelle mélange des essences de douglas, de châtaigniers, de chênes notamment, liste Vianney de La Brosse, gestionnaire forestier chez Ecotree.

L'entreprise de sylviculture, fondée en 2014 dans le Finistère, promeut une démarche durable dans la gestion de massifs, dresse Matthieu de Guillebon, directeur marketing.

Prise en compte de la biodiversité Dans notre plan de gestion, nous utilisons la technique de la futaie irrégulière, explique le gestionnaire forestier. Concrètement, au lieu de planter une seule essence d'arbre et de faire des coupes rases à intervalle régulier, nous avons plusieurs espèces avec différentes hauteurs que nous coupons par petite partie. En effet, dans la forêt de Launay-Guen, quand l'entreprise décide d'abattre des arbres, seulement 20 % des troncs prennent le chemin de la scierie. Nous produisons beaucoup moins pour laisser le temps aux espèces de

pouvoir se reproduire, assure-t-il. De cette façon, nous laissons une place importante à la biodiversité dans notre gestion.

Du bois mort est conservé pour abriter les oiseaux et les insectes et lorsque les engins viennent scier les arbres, ils doivent suivre un chemin balisé pour éviter le tassement des sols sur toute la parcelle, précise le gestionnaire. Ce dernier guette notamment la présence de laurier, une espèce invasive en Bretagne, qui ne doit pas prendre la place des jeunes arbres. Une dimension pédagogique Au total, Ecotree possède 2 000 hectares de forêt en Europe, dont 800 en Bretagne. L'entreprise souhaite intégrer les habitants dans sa gestion de massifs forestiers. Elle propose aux particuliers d'acheter ou d'offrir des arbres poussant dans les forêts gérées par l'entreprise. Pour la forêt de Launay-Guen, il reste des douglas pour 19 € et des chênes pour 21 €.

L'acheteur devient donc propriétaire d'un arbre. Il dispose de ses coordonnées GPS et peut aller lui rendre visite en forêt. Lorsque l'arbre sera coupé et vendu à une scierie, le produit de la vente lui sera reversé.

L'achat d'un arbre nous permet d'entretenir ces forêts et leur biodiversité, le tout en contrepartie d'une rétribution financière pour les investisseurs, argumente le directeur marketing. Nous voulons promouvoir une écologie incitative, pas punitive.

Le Costarmoricain Vianney de La Brosse, titulaire d'un BTS de gestion forestière, insiste sur le caractère pédagogique de la méthode : En plus de permettre aux gens de devenir propriétaire d'une partie de forêt pour quelques euros, cela permet d'expliquer le fonctionnement et l'utilité de la forêt.

À l'avenir, l'entreprise espère racheter d'autres parcelles forestières. Nous reprenons également des friches agricoles pour y planter un massif, ajoute le gestionnaire.

Depuis 2014, 100 000 personnes ont acheté au moins un arbre, assure Matthieu de Guillebon.



Vianney de La Brosse, gestionnaire forestier d'Ecotree, décrit la gestion de la forêt de Launay-Guen, près de Plémet.